**Leçon : Solidarité**

**Annexe 1 : Stratégies d’enseignement**

**Introduction**

Cette leçon est censée être enseignée en conjonction avec le programme d’Études politiques 12 et peut aussi faire partie de l’unité de Justice sociale 12 pour explorer les rôles respectifs de l’État et des citoyens dans l’exercice de la justice sociale.

**Leçon principale**

Pour commencer la leçon, introduisez le thème de l’Opération Solidarité et de la crise de 1983, en résumant les principaux événements de ce conflit historique entre le gouvernement et les travailleurs. Voir *Synopsis sur Opération Solidarité* ci-dessous pour un aperçu de ces événements à l’intention de l’enseignant(e). Distribuez la feuille de travail « Solidarité » (**1re activité de la leçon**) à toute la classe. Demandez aux élèves de répondre à la premièrequestion, puis faites-leur regarder la capsule historique.

Après cela, demandez aux élèves de répondre au reste des questions. Une fois cela fait, discutez avec la classe des divers aspects de ces questions. Penchez-vous sur les raisons pour lesquelles les élèves pensent que les syndicats sont nécessaires (ou non) et sur la question de savoir si le conflit est une force positive dans une démocratie. **L’activité connexe**, si vous choisissez d’y procéder, mettra cela en lumière.

Pour une étude plus approfondie du mouvement Solidarité, faites travailler les élèves sur la **2e activité de la leçon** « Solidarité : la plus grande protestation politique de l’histoire de la Colombie-Britannique », qui se réfère à l’exposition créée par le BC Labour Heritage Centre pour Musées numériques Canada. Cette activité peut être réalisée en petits groupes et incorpore les trois grandes idées du cours ainsi que l’acquisition des connaissances désirées.

**Activité connexe (facultatif) :**

Commencez cette section en posant la question suivante : « A-t-on vraiment encore besoin de syndicats à notre époque? Pourquoi les gens devraient-ils avoir le droit de se syndiquer, n’existe-t-il pas assez de protections comme cela? » Distribuez la feuille de documentation « Résoudre un problème sans syndicat » (**3e activité de la leçon**) sans la partie sur les trois solutions possibles (pages 2-3). Demandez aux élèves de remplir la première partie « Décrivez comment vous vous attaqueriez à ce problème » individuellement ou en binômes. Une fois qu’ils auront terminé, discutez de quelques-unes des solutions qu’ils ont suggérées, puis expliquez ce qui se passerait le plus probablement en révélant les trois pratiques les plus courantes qui ont été employées pour résoudre le problème de « Val‑Mart » indiquées aux pages 2-3. Ces scénarios illustrent combien il est difficile pour un particulier de se défendre tous seuls face aux grandes entreprises.

Dans **l’annexe 3,** faites lire à la classe l’article « Syndicalisation d’un Starbucks » en entier ou en partie, puis entamez une discussion. Ce texte donne un exemple de la difficulté qu’ont eu les employés non syndiqués de Starbucks à obtenir les droits fondamentaux des travailleurs au Canada.

*Synopsis d’Opération Solidarité :*

*En 1983, le gouvernement conservateur du Crédit Social, dirigé par le premier ministre Bill Bennett, avait pour principales priorités un programme d’austérité budgétaire (ou de « retenue », comme il le qualifiait) ainsi que la défense des intérêts du monde des affaires et de la libre entreprise. À ce titre, en un seul après-midi du mois de juillet, il introduisit 26 projets de loi qui, s’ils étaient adoptés, endommageraient sérieusement la capacité des syndicats à négocier au nom de leurs membres et dépouilleraient la province de nombreux mécanismes régulateurs qui protégeaient les intérêts des travailleurs et les droits de la personne. Parmi ces nombreux projets de loi, certains auraient éliminé dans la pratique les droits des syndicats gouvernementaux et du secteur public à négocier des normes de salaires et de presque toutes les conditions de travail au nom de leurs adhérents; d’autres auraient permis de licencier « sans motif » tout employé du secteur public, de démanteler la Comission des droits de la personne de la C.-B., de dissoudre la Commission des normes d’emploi et de donner à tout employeur le droit de diminuer les salaires de ses employés s’il affirmait simplement qu’il n’était pas « en mesure de payer ».*

*En réactions, des groupes de militants s’allièrent aux syndicats ouvriers et entamèrent un mouvement de protestation de masse. Celui-ci démarra avec un rassemblement de plus de 25 000 personnes sur la pelouse du Parlement de la Colombie-Britannique. En août, plus de 40 000 personnes prirent une journée de travail ou un congé de maladie le même jour pour se rassembler à l’Empire Stadium, entraînant ainsi la fermeture de certains services gouvernementaux et causant une vive impression sur le public par cette démonstration de masse. Des protestations eurent lieu dans plusieurs villes de la province, y compris dans des bastions traditionnels du parti créditiste. Puis, au cours de la convention du Parti du Crédit Social, 60 000 protestataires se dirigèrent vers l’hôtel où elle se tenait au centre-ville de Vancouver et l’encerclèrent. Ce fut la plus grande manifestation de l’histoire de la Colombie-Britannique, et elle détient encore ce record.*

*Lorsque le gouvernement eu vent du fait qu’Opération Solidarité discutait de la possibilité d’une grève générale, Bennett consentit enfin à une réunion de négociation. Le dirigeant syndical et alors président de l’IWA, Jack Munroe, fut choisi pour cette rencontre. Après des négociations tendues, ils parvinrent à un accord. Une grande partie des lois proposées, mais pas toutes, furent éliminées. Beaucoup, en particulier dans les cercles syndicalistes, furent satisfaits, mais bien d’autres pensèrent que ce n’était pas assez. Dans tous les cas, la grève générale fut évitée et les droits de convention collective des syndicats furent ainsi préservés.*

*Pour une description plus détaillée de la crise de Solidarité de 1983, lire l’article de Rod Mickleburgh dans le Globe and Mail « Vingt-cinq ans plus tard : comment le gouffre fut évité »* ***(annexe 2)****.*

Rod Mickleburgh, « Vingt-cinq ans plus tard : comment le gouffre fut évité »*Globe And Mail*, 1er novembre 2008

<http://www.theglobeandmail.com/news/national/back-from-the-brink-25-years-later/article20389444/?service=print>